

## [1] DONNÉES SUR LES FEMMES DANS LE COULOIR DE LA MORT

### FEMMES DANS LE COULOIR DE LA MORT

Bien que les femmes représentent actuellement moins de **5% de la population mondiale des condamnées à mort (soit 500 à 1000 femmes dans le couloir de la mort)**, l'analyse de leurs profils, de leurs antécédents et des crimes pour lesquels elles ont été condamnées à mort révèle l'existence significative de **biais de genre dans les procédures d'application de la peine capitale**<sup>1</sup>.

En 2023, nous savons qu'il y a **des femmes dans le couloir de la mort dans au moins 42 pays** (71 % des pays rétentionnistes et abolitionnistes en pratique avec plus de 3 personnes dans le couloir de la mort) et en raison d'un manque de transparence dans certains pays, nous n'avons pas de données pour 8 pays<sup>2</sup>.

### EXÉCUTION DES FEMMES

Au cours des dix dernières années, des femmes ont été exécutées dans les pays suivants : Afghanistan, Chine, Égypte, Gambie, Indonésie, Irak, Iran, Jordanie, Koweït, Corée du Nord, Oman, Arabie Saoudite, Somalie et États-Unis.

**La Chine** a exécuté au moins 20 à 100 femmes par an ces dernières années (CCDPW).

**L'Iran** a exécuté au moins 164 femmes entre Janvier 2010 et Octobre 2021 (IHR).

**L'Arabie saoudite** a exécuté 31 femmes entre 2010 et 2021 (ESOHR et Reprieve)

## [2] PROFIL DES FEMMES CONDAMNÉES À MORT

Une grande majorité des femmes condamnées à mort appartiennent à des **minorités ethniques et raciales**, sont **analphabètes**, souffrent de **handicaps intellectuels ou psychologiques** et ont **subi des violences fondées sur le genre**. Dans certaines régions, comme les États du Golfe et d'Asie du Sud-Est, la majorité des condamnés à mort sont des femmes migrantes<sup>3</sup>.

## [3] CRIMES POUR LESQUELS LES FEMMES SONT CONDAMNÉES À MORT

### MEURTRE

Le premier crime pour lequel les femmes sont condamnées à mort dans le monde est le meurtre. Nombre de ces crimes concernent des meurtres de membres de la famille dans un **contexte de violences fondées sur le genre**<sup>4</sup>. Les violences domestiques ne sont pas souvent considérées comme une circonstance atténuante dans la détermination de la peine.

### INFRACTION À LA LÉGISLATION SUR LES STUPÉFIANTS

Les infractions liées à la drogue sont la deuxième raison la plus fréquente pour laquelle les femmes se retrouvent dans le couloir de la mort, en particulier en Asie et au Moyen-Orient<sup>5</sup>. De nombreuses femmes ont tendance à s'impliquer dans le marché de la drogue en raison de leur marginalisation économique et sociale. Certaines femmes condamnées à mort pour trafic de drogue ont été victimes d'escroqueries sentimentales.

### INFRACTION À LA MORALITÉ SEXUELLE

Les femmes sont condamnées à mort de manière disproportionnée pour adultère. Dans les juridictions qui appliquent la charia, la *zina*, la criminalisation des relations sexuelles consensuelles en dehors du mariage, est utilisée de façon disproportionnée pour condamner les femmes par rapport aux hommes.

*D'autres crimes pour lesquels les femmes sont condamnées à mort sont le terrorisme, la prostitution, le blasphème, l'enlèvement, le vol à main armée et la sorcellerie.*

Les préjugés fondés sur le genre sont omniprésents dans les systèmes juridiques pénaux. Ils se manifestent au stade de l'enquête par des préjugés de la part des forces de l'ordre ; au stade du procès, où un procès équitable n'est pas toujours possible pour les femmes confrontées à de graves privations socio-économiques et à un accès limité à l'éducation ; et au stade de la condamnation, lorsque des femmes sont condamnées à mort après avoir été empêchées de faire valoir que le genre et le patriarcat ont influé sur leur comportement criminel.

<sup>1</sup> Cornell Center on the Death Penalty Worldwide (CCDPW), (2018), Judged for more than her crime.

<sup>2</sup> Coalition mondiale contre la peine de mort (2023), Cartographie des femmes dans le couloir de la mort.

<sup>3</sup> Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, (2018), Judged for more than her crime.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

#### [4] DISCRIMINATIONS FONDÉES SUR LE GENRE ET COULOIR DE LA MORT

Les femmes ont des **besoins spécifiques** qui ne sont pas toujours pris en compte dans le couloir de la mort. Il s'agit notamment de la santé sexuelle et reproductive, des soins médicaux et mentaux, des services de réduction des risques pour les toxicomanes et de la protection contre les violences sexistes. En outre, les femmes détenues sont exposées à un **risque de violence fondée sur le genre pendant leur incarcération**.

"Les systèmes nationaux de justice pénale et les prisons, et dans une certaine mesure le droit international lui-même, sont en grande partie conçus par des hommes et pour des hommes et négligent souvent les besoins spécifiques et les vulnérabilités des femmes.

*Cornell Center on the Death Penalty Worldwide, Jugée pour plus que son crime, 2018*

Les **règles de Bangkok**, adoptées en 2010, constituent le premier ensemble de règles adaptées au traitement des femmes détenues. Elles complètent les normes internationales existantes sur le traitement des prisonniers, telles que les règles Mandela.

#### [5] ÉTUDE DE CAS : UGANDA

En 2022, trois femmes se trouvaient dans le couloir de la mort en Ouganda (FHRI et PRI Ouganda). En 2018, il y en avait 11. Selon Amnesty, en 2021, au moins 135 personnes se trouvaient dans le couloir de la mort dans le pays. Les femmes représentent donc entre 2 et 8 % des personnes condamnées à mort. Sur les trois femmes actuellement dans le couloir de la mort, toutes ont été condamnées pour meurtre, souvent commis dans un contexte de violences fondées sur le genre. Malgré la prévalence de la violence domestique, les tribunaux ne tiennent pas compte des réalités de la violence conjugale pour atténuer la culpabilité des femmes accusées.

#### [6] LES FEMMES, LA TORTURE ET LA PEINE DE MORT

##### LA TORTURE POUR OBTENIR DES AVEUX

Les femmes victimes de violences fondées sur le genre, qui sont surreprésentées dans les couloirs de la mort, risquent de **faire de faux aveux lorsqu'elles sont soumises à des méthodes d'interrogation coercitives**, en particulier lorsqu'elles sont menées par des hommes.

#### CONDITION DE DÉTENTION

La violence à l'encontre des femmes en détention - y compris les **abus et le harcèlement sexuels, les attouchements inappropriés lors des fouilles, le viol et la coercition sexuelle** - peut atteindre le niveau de la torture ou des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

#### [7] MESSAGES CLÉS DE SENSIBILISATION

En attendant l'abolition totale de la peine de mort :

- (1) **Commuer** les peines des femmes condamnées à mort pour avoir tué des membres de leur famille proche ayant perpétré des violences fondées sur le genre à leur rencontre, ainsi que les peines des femmes condamnées à mort pour trafic de drogue et autres délits n'impliquant pas la perte de vies humaines.
- (2) Veiller à ce que le système juridique pénal tienne **pleinement compte de toutes les circonstances atténuantes liées aux antécédents des femmes**, y compris les preuves de violences subies antérieurement et les handicaps psychosociaux et intellectuels.
- (3) Veiller à ce que toutes les personnes passibles de la peine de mort voient leur **droit à une représentation juridique gratuite et effective** respecté.
- (4) Empêcher la détention et la poursuite de femmes pour des crimes "moraux et sexuels" et de personnes pour leur orientation sexuelle et dépénaliser ces délits.
- (5) Conformément aux règles de Mandela et de Bangkok, adopter des **politiques sensibles au genre concernant la détention des femmes**, en assurant leur sûreté et leur sécurité avant le procès, lors de leur admission en prison et pendant leur incarcération.

#### [8] RESSOURCES

##### En savoir plus

- [Jugée pour plus que son crime : un aperçu mondial des femmes condamnées à la peine de mort \(Cornell Center on the Death Penalty Worldwide\)](#)
- [Personne ne m'a crue : Un aperçu mondial des femmes condamnées à la peine de mort pour des délits liés à la drogue \(Cornell Center on the Death Penalty Worldwide\)](#)
- [Silence sur le silence : L'assassinat de femmes sanctionné par l'État \(Monash University\)](#)
- [Fiche détaillée, La réalité invisible des femmes condamnées à mort \(Coalition mondiale contre la peine de mort\)](#)
- [Cartographie des femmes dans le couloir de la mort \(Coalition mondiale contre la peine de mort\)](#)